



## Préparation à l'examen professionnel d'avancement de grade Adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe

Pour l'accès à cette préparation, un **test** est programmé. En fonction de votre résultat au test, vous pouvez être orienté(e) en **Tremplin** (formation de remise à niveau) avant de suivre la **Préparation : Tremplin Fondamentaux de la langue écrite et orale 10 jours / 60 h**

<b>Epreuves d'admissibilité</b>	<b>Réponse à 3 à 5 questions, à partir de documents</b> <i>Méthodologie – Apport Français et maths – 3 devoirs – 1 examen blanc – Séances de correction</i> 36 h / 6 jours
<b>Apport de connaissances</b>	<b>Culture territoriale</b> 12 h / 2 jours  <b>Connaissances liées au cadre d'emplois</b> 12 h / 2 jours  <b>Santé et sécurité au travail</b> 12 h / 2 jours
<b>Epreuves d'admission</b> pour les admissibles période à définir selon les dates des oraux	<b>Entretien avec le jury</b> <i>Acquis de l'expérience - Méthodologie – Mise en situation</i> 9 h / 1,5 jours

**L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.  
L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser  
vous-même auprès du centre de gestion organisateur via le site <https://www.concours-territorial.fr/>**